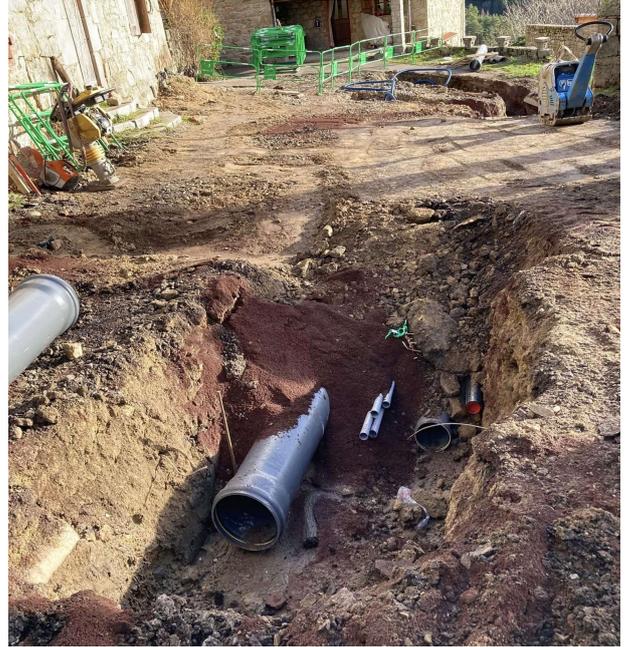


Entre deux Échos

Lettre d'information de
Saint-Symphorien-de-Mahun
décembre 2023



Chantier séparatif eaux usées / eaux pluviales du village en décembre 2023 – Crédit photos : Geneviève Naud

Chers concitoyens bonjour,

L'équipe municipale vous présentera ses vœux pour la nouvelle année le samedi 20 janvier à 11 heures à la salle d'animation rurale.

Nous profiterons de cette occasion pour parler de l'année écoulée, et vous proposer des échanges sous la forme d'un débat citoyen à la suite de ces derniers.

Un apéritif sera offert par la municipalité.

Votre présence est vivement souhaitée ainsi que celle de toute personne ne résidant pas sur la commune mais qui souhaiterait se joindre à nous.

Après de multiples rebondissements, une partie du goudronnage est enfin réalisée. Ce tronçon est maintenant en double sens et prochainement, la circulation sera rétablie dans la partie haute du village. Celle-ci ne se fera que dans le sens de la descente de manière provisoire. Merci pour votre coopération et compréhension.

Nous venons de recevoir en mairie la liste des habitations dont l'assainissement non collectif est non conforme. Nous remercions d'avance les propriétaires de se mettre en conformité rapidement.

Et enfin, pensez à la commande groupée d'éléments d'économie d'eau (pompeau de douche, etc.).

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

État civil

Naissance de Marcel Gaumard le 5 décembre 2023, à Givors.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et félicite ses parents Typhaine et Benjamin Gaumard, habitants du lieu-dit Les Affortis.

Association « Sympho Détente »

L'association Saint-Symphorien Détente vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous informe de la programmation des prochains repas dansants pour les samedis : 2 mars 2024, 6 avril 2024 et 4 mai 2024.

Inscription au 06.98.18.37.76. Daniel Giraud

Association « Jardin forêt partagé de St-Sym »

Une nouvelle association est née sur la commune, celle du « jardin forêt partagé de Saint-Sym ». Elle a pour but de réunir les habitants dans un lieu convivial, géré collectivement, afin de cultiver et entretenir en commun diverses plantations (arbres fruitiers, arbustes, plantes comestibles, légumes...).

Un premier terrain nous a déjà été prêté par la commune et nous envisageons d'autres lieux. Nous serions maintenant heureux de pouvoir vous accueillir au sein de la petite équipe de départ afin que l'association grandisse. De plus, et notamment pour les premiers achats de matériel (pour l'arrosage principalement), nous avons besoin de toute l'aide que vous voudrez bien nous apporter.

Vous trouverez donc ci-joint un bulletin d'adhésion, que vous pouvez nous retourner soit en mairie, soit au siège de l'association, au 93 rue des Templiers(c/o Céline LAFOND).

NB : les statuts de l'association sont consultables au siège de l'association, en mairie, sur le site de la commune et sur le serveur discord « Saint-Sym» (voir l'écho du Mahun n°62)

Céline LAFOND

« Deux mots, deux définitions », me disait mon papa !

La langue française est d'une telle précision qu'elle permet de s'exprimer au plus près de ce que l'on souhaite transmettre. On peut la trouver fatigante, difficile, ou alors enrichissante, voire drôle.

Elle peut aussi éviter des malentendus, permettre des jeux de mots et donc de s'amuser.

Prenons un exemple !

Deux mots : « certainement » et « assurément ». On aurait envie de dire qu'ils veulent dire la même chose. Pas exactement, « certainement » laisse planer un doute, une alternative : « Tu as certainement raison ! » n'exprime pas tout à fait la même chose que « tu as assurément raison ! » qui ne laisse aucune place au doute. Là, c'est une question de vocabulaire, pas d'orthographe.

Autre exemple : « je suis allé à la plage » ne veut pas du tout dire la même chose que « je suis hâlé à la plage ».

« On va manger, maman ? » et « On va manger maman ! » aussi. Là, c'est une question de diction, de lecture.

Comme quoi les liaisons et les ponctuations ont leur raison d'être. Par exemple, prononcez à voix haute la phrase suivante : « ce produit vaut 1 euro ». Avez-vous dit un Neuro ou un Heuro ? L'euro ne commence ni par un « n », ni par un « h », mais par une voyelle, ce qui laisse supposer une liaison (légale) avec le mot précédent. Quelle lettre précède le mot euro ? Un « h » ou un « n » ?

Génial, vous avez tout compris ! Puisque « un » se termine par un « n », nous devons dire « un Neuro » parce que vous savez comment s'écrit « 1 ».

Répétez l'expérience avec « deux Zeuros », « trois Zeuros », « vingt Teuros », « 44 TReuros », « trois mille Leuro »... etc. Vous savez comment s'écrit « € » qui commence par une voyelle, qui impose donc la liaison avec le mot précédent ! Drôle, non ? À vous d'épater les « Zautres... » !

Gérard BIGOT

Souvenirs d'il y a plus de 33 ans

« Travaux sur le réseau d'eau, juin 1990
Paul Balandrau (grand-père de Xavier),
Henri Farizon et ma chienne Finette. »
Geneviève Naud



Bonnes fêtes de fin d'année.
À très bientôt !

L'équipe communication et le conseil municipal.

Cette lettre a été imprimée par nos soins (IPNS) dans les locaux de la mairie de Saint-Symphorien-de-Mahun.

Ne pas jeter sur la voie publique, pensez au recyclage !